

# Le tax shelter, devenu vital pour la culture

En cinéma, arts de la scène et désormais jeux vidéo, le succès du système fiscal de « tax shelter » ne se dément pas, il a même pris une place cruciale à côté des subventions publiques.

ALAIN LALLEMAND

Selon les chiffres 2024 communiqués par le ministère des Finances, le mécanisme d'immunisation fiscale dit « tax shelter » se porte bien et continue sa progression tranquille avec plus de 233 millions d'euros investis par le privé dans les trois secteurs culturels qui sont autorisés à en bénéficier, à savoir l'audiovisuel (cinéma), la scène (théâtre, danse) et désormais le gaming. Le jeu vidéo est presque un nouveau venu, mais il pèse désormais dans la balance avec 8,38 millions d'euros collectés.

« C'est clair, le tax shelter est devenu un élément essentiel de l'économie du spectacle en Belgique », constate le directeur du théâtre Les Tanneurs, Alexandre Caputo, « et sa remise en question serait une catastrophe pour le secteur : c'est un outil fantastique, qui permet de financer jusqu'à 26 % du budget des créations », et c'est surtout une manière efficace d'amener de l'argent privé dans le théâtre et dans la danse, « un secteur où, jusqu'à présent, le privé s'engage moins ».

Pour les professionnels du jeu vidéo, qui vivaient en 2024 leur deuxième année de pratique du tax shelter, les montants récoltés restent bien inférieurs à ceux du théâtre ou du cinéma, soit, mais la tendance est au décollage : « Je pense que la deuxième année est rassurante en termes de croissance », commente Jean Gréban, coordinateur de Wallonia

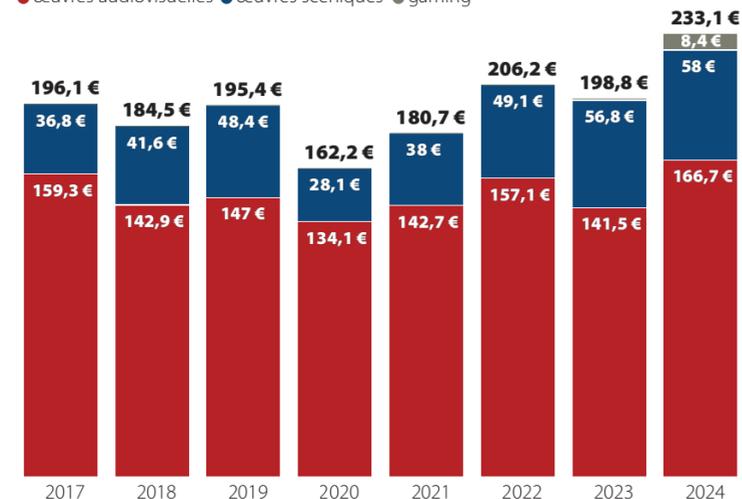
## Contrôles réalisés par l'administration des impôts

	Nombre de dossiers traités	Suppléments d'impôt en millions €
2019	300	21,2
2020	337	16,7
2021	287	60,3
2022	282	29,8
2023	350	34,2
2024	927	17,1

## Investissements réalisés en tax shelter de 2017 à 2024

En millions d'euros

● œuvres audiovisuelles ● œuvres scéniques ● gaming



Le jeu vidéo pèse désormais dans la balance avec 8,38 millions d'euros collectés. © DR.

Games Association (Walgam), le cluster wallon du jeu vidéo : « Historiquement, lorsque nous défendions devant les décideurs politiques l'extension du tax shelter au jeu vidéo, on était sur une estimation de 6 millions d'euros par an. La raison principale est que nous avons surtout des entreprises petites et jeunes, travaillant sur des projets qui ne se montent pas à coups de millions : on est souvent en dessous du million. »

Par ailleurs, si l'enveloppe globale dévolue en 2024 au gaming peut sembler encore modeste, elle masque une disparité régionale intéressante. Le coordinateur de Walgam pointe que « plus de la moitié (des investissements

NDLR) se concentrent du côté wallon, alors qu'il y a quatre fois plus de studios en Flandre. Ça s'explique par le travail d'accompagnement que nous avons pu réaliser avec Walga : accompagner tous les acteurs du gaming pour essayer d'aller chercher un maximum de financements. Côté wallon, on est donc relativement satisfait. La Flandre n'a pas la même structuration, elle ne fait pas le même travail d'accompagnement des entreprises. » Résultat : « En Flandre, ce sont quelques grosses entreprises qui ont bénéficié du tax shelter, mais un peu moins les plus jeunes studios. »

Le « tax shelter » est un outil fantastique, qui permet de financer jusqu'à 26 % du budget des créations

Alexandre Caputo  
Directeur du théâtre Les Tanneurs



Quelques bémols En théâtre et danse, « la plupart des opérateurs ont intégré désormais le tax shelter dans leurs budgets », constate Alexandre Caputo, « et dès qu'un projet se conçoit, se monte, la plupart des opérateurs vont faire appel au tax shelter... à quelques bémols près : c'est une gestion extrêmement lourde. Dès lors, vous n'allez pas lever de tax shelter pour de tout petits projets. De même, une toute jeune compagnie ne sera pas outillée pour lever du tax shelter. Donc, pour en bénéficier, il faut quand même que ce soit des théâtres, des centres chorégraphiques, soit que ce soit des compagnies quand même structurées avec une équipe permanente. »

Le gaming, lui, sort à peine de la phase de lancement : « La première année était une année d'apprentissage pour tout le monde », commente Jean Gréban : « Dans l'administration, comme chez les intermédiaires de tax shelter, confrontés à un nouveau secteur dont ils n'avaient pas la maîtrise. Il a fallu les convaincre et les rassurer. Ensuite, au niveau des entreprises, suivre toutes les procédures d'agrément a pris du temps. » Mais une fois le cadre mis en place et clarifié, le dispositif a permis aux divers opérateurs du gaming belge de monter des projets bien plus ambitieux.



## « République bananière » : au PS aussi, on entend les mouches voler...



© PIERRE-YVES THIENPONT.

Commentant lundi après-midi le récit de la « réunion tumultueuse » au MR ce matin-là, dont nous avons rendu compte, un lecteur avait noté plutôt opportunément : « Et pendant ce temps là, au PS, on n'entend pas une mouche voler... » Bien vu. Mais ce n'est plus tout à fait vrai depuis lors. Très rentre-dedans ces derniers temps, Thomas Dermine, député wallon, bourgmestre de Charleroi, a présenté ses excuses lundi soir sur X après avoir, dans la matinale RTL, ciblé le MR et « la confusion d'intérêts privés et publics » (rapport à la désignation de Géraldine Demaret à la Sonaca, de Lucie Demaret à l'ONE) et parlé à ce sujet de « clique de République bananière », ajoutant : « On a l'impression que ça se passerait en Afrique de l'Ouest, ce serait tout à fait normal, mais ici, on est en Wallonie. » Il a recadré en soirée : « La référence à l'Afrique de l'Ouest est malheureuse et inappropriée. Important de le préciser pour éviter tout malentendu et, si c'est le cas, je m'en excuse. » Entre matin et soir, les téléphones et autres groupes WhatsApp socialistes ont chauffé, beaucoup s'en sont mêlés, les députés Lydia Mutyebele, Ridouane Chahid, entre autres ont protesté, Paul Magnette lui-même s'est fâché, Thomas Dermine s'est ravivé, tout rentrera dans l'ordre. Il se dit qu'on s'explique aussi pas mal à propos de la présence des militaires en rue : Fabrice Cumps, maireur d'Anderlecht, Jean Spinette à Saint-Gilles, entre autres là encore, ne sont pas contents que le parti ne conteste pas l'initiative du gouvernement De Wever, certains l'approuvant même en son sein. Ce n'est pas le feu, mais ça braise, ça grésille, ça bourdonne. D.CI

## FINANCES

### Elon Musk risque de perdre sa place de première fortune mondiale

Le multimilliardaire Elon Musk pourrait bientôt être détrôné au classement des plus grosses fortunes mondiales par Larry Ellison, le patron du géant technologique Oracle dont le cours en Bourse a bondi à Wall Street mercredi. Le patron de Tesla et SpaceX, homme le plus riche du monde avec une fortune estimée à plus de 400 milliards de dollars, voit l'écart se resserrer avec Larry Ellison, selon le classement en temps réel du magazine américain de référence Forbes. L'agence Bloomberg, qui s'appuie sur son propre indice, a elle annoncé qu'Ellison avait d'ores et déjà dépassé Musk. Larry Ellison profite de l'envolée boursière d'Oracle (+ 41 %), entreprise qu'il a cofondée en 1977. AFP